

**Situation trimestrielle de SICAV BDET
arrêtée au 31 MARS 2003**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2003**

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2001, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2003.
- 2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.
- 3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Mars 2003 font apparaître un total du bilan de D : 972.144, un actif net de D : 962.582 et un résultat déficitaire de la période de D : 14.729.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la SICAV-BDET arrêtés au 31 Mars 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2003
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2003	31/03/2002	31/12/2002
Portefeuille-titres	4	677 093	596 389	602 170
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		353 672	399 302	382 246
Obligations et valeurs assimilées		323 421	197 087	219 924
Autres valeurs		-	-	-
Placements monétaires et disponibilités		294 977	352 094	392 785
Placements monétaires	6	294 453	351 614	388 741
Disponibilités		524	480	4 044
Créances d'exploitation		-	-	-
Autres actifs		74	-	74
TOTAL ACTIF		972 144	948 483	995 029
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	4 692	12 610	7 086
Autres créditeurs divers	9	4 870	120 796	7 645
TOTAL PASSIF		9 562	133 406	14 731
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	911 330	781 923	938 712
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		41 458	29 817	-
Sommes distribuables de l'exercice		9 794	3 337	41 586
ACTIF NET		962 582	815 077	980 298
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		972 144	948 483	995 029

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2003</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2002</i>	<i>Année 2002</i>
Revenus du portefeuille-titres	9 450	3 164	36 253
Dividendes	5 263	-	22 977
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 187	3 164	13 276
Revenus des autres valeurs	-	-	-
Revenus des placements monétaires	3 614	3 840	16 734
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	13 064	7 004	52 987
Charges de gestion des placements	(2 613)	(2 271)	(10 294)
REVENU NET DES PLACEMENTS	10 451	4 733	42 693
Autres produits	-	-	-
Autres charges	(638)	(1 396)	(5 457)
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 813	3 337	37 236
Régularisation du résultat d'exploitation	(19)	-	4 350
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	9 794	3 337	41 586
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	19	-	(4 350)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(24 415)	(2 967)	(107 746)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(111)	-	(2 934)
Frais de négociation	(16)	(10)	(58)
RESULTAT DE LA PERIODE	(14 729)	360	(73 502)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2003</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2002</i>	<i>Année 2002</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(14 729)	360	(73 502)
Résultat d'exploitation	9 813	3 337	37 236
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(24 415)	(2 967)	(107 746)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(111)	-	(2 934)
Frais de négociation de titres	(16)	(10)	(58)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 987)	-	239 083
Souscriptions			
- Capital	129 314	-	444 044
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 364)	-	(20 048)
- Régularisation des sommes distribuables	6 370	-	12 312
- Droits d'entrée	-	-	-
Rachats			
- Capital	(132 204)	-	(205 438)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 414	-	16 175
- Régularisation des sommes distribuables	(6 517)	-	(7 962)
- Droits de sortie	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(17 716)	360	165 581
ACTIF NET			
En début de période	980 298	814 717	814 717
En fin de période	962 582	815 077	980 298
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	22 743	17 441	17 441
En fin de période	22 673	17 441	22 743
VALEUR LIQUIDATIVE	42,455	46,733	43,103
TAUX DE RENDEMENT	(1,50%)	0,04%	(7,73%)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2003**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV BDET est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 Août 1994 à l'initiative de la Banque de Développement Economique de Tunisie « BDET » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 30 juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV BDET bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2003 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement et qui concerne la fraction des obligations échéant à moins d'un an, constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2003 à D : 677.093 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2003	% Actif net	% du capital de l'émetteur
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		621 345	353 672	36,74%	
Actions, valeurs assimilées & droit rattachés admis à la cote		621 345	353 672	36,74%	
<u>Actions</u>					
BNA	2 000	42 289	20 626	2,14%	
BTEI	900	17 983	18 185	1,89%	

SOTETEL	846	52 100	27 844	2,89%
SOTUVER	910	8 544	7 894	0,82%
STB	8 260	131 311	58 382	6,06%
UBCI	650	31 508	10 855	1,13%
SPDIT	252	2 556	3 183	0,33%
BIAT	300	7 500	5 311	0,55%
SFBT	1 842	115 014	71 028	7,38%
SIAME	36	808	735	0,08%
SOTUMAG	200	4 013	1 900	0,20%
TUNISAIR	3016	40 974	11 159	1,16%
GENERAL LEASING	267	7 140	3 071	0,32%
ELECTROSTAR	350	4 184	1 622	0,17%
SOTRAPIL	2500	47 459	31 080	3,23%
BT	145	8 390	7 395	0,77%
STEQ	3920	42 000	20 435	2,12%
BH	300	2 448	2 229	0,23%
STIP	500	7 275	3 885	0,40%
AMS	520	2 990	1 508	0,16%
SOMOCER	300	4 950	5 940	0,62%
Titres OPCVM				
SICAV L'EPARGNANT	375	39 909	39 405	4,09%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		314 000	323 421	33,60%
Obligations de sociétés		314 000	323 421	33,60%
TUNISIE LEASING 98/1	1000	20 000	20 947	2,18%
ATL 98/3	700	14 000	14 290	1,48%
SAMARA 98	500	30 000	31 318	3,25%
SPRIC 98	1000	60 000	63 634	6,61%
EL MOURADI/2002	900	90 000	93 166	9,68%
CENTRALE LAITIERE DE BEJA "VAGA"	1000	100 000	100 066	10,40%
TOTAL		935 345	677 093	70,34%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 9.450 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2003, contre D : 3.164 au 31.03.2002 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2003	Trimestre 1 2002
Dividendes		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	5 263	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 187	3 164
TOTAL	9 450	3 164

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2003 à D : 294.453 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements employés en bons de trésor	294 418	294 453	30,59%
TOTAL	294 418	294 453	30,59%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2003 à D : 3.614, contre D : 3.840 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2002, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2003	Trimestre 1 2002
Intérêts des bons du trésor	-	181
Intérêts des billets de trésorerie	-	-
Intérêts des dépôts à vue	-	3 659
Intérêts des placements employés en bons du trésor	3 614	-
Autres	-	-
TOTAL	3 614	3 840

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le compte "Opérateurs créditeurs" accuse au 31 mars 2003 un solde de D: 4.692, contre D: 12.610 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit:

	<u>31 mars</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Gestionnaire	2 366	11 284
Dépositaire	2 326	1 326
<u>Total</u>	<u>4 692</u>	<u>12 610</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2003 à D: 4.870, contre D: 120.796 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31 mars</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Rachats opérés non encore payés	-	113 031
Provision honoraires du commissaire aux comptes	4 782	7 761
Autres	88	4
<u>Total</u>	<u>4 870</u>	<u>120 796</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le compte "Charges de gestion des placements" s'élève pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2003 à D: 2.613, contre D: 2.271 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>1er Trimestre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Rémunération du gestionnaire	2 366	2 027
Rémunération du dépositaire	247	244
<u>Total</u>	<u>2 613</u>	<u>2 271</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2003 à D: 638, contre D: 1.396 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>1er Trimestre</u>	
	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Redevance CMF	237	236
Honoraires du commissaire aux comptes	385	1 157
Autres charges	16	3
<u>Total</u>	<u>638</u>	<u>1 396</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2003, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2002</u>	
Montant	938 712
Nombre de titres	22 743
Nombre d'actionnaires	26
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	129 314
Nombre de titres émis	3 133
Nombre d'actionnaires nouveaux	1
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(132 204)
Nombre de titres rachetés	(3 203)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(24 415)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(111)
Frais de négociation	(16)
Régularisation des sommes non distribuables	50

Capital au 31-03-2003

Montant	911 330
Nombre de titres	22 673
Nombre d'actionnaires	24